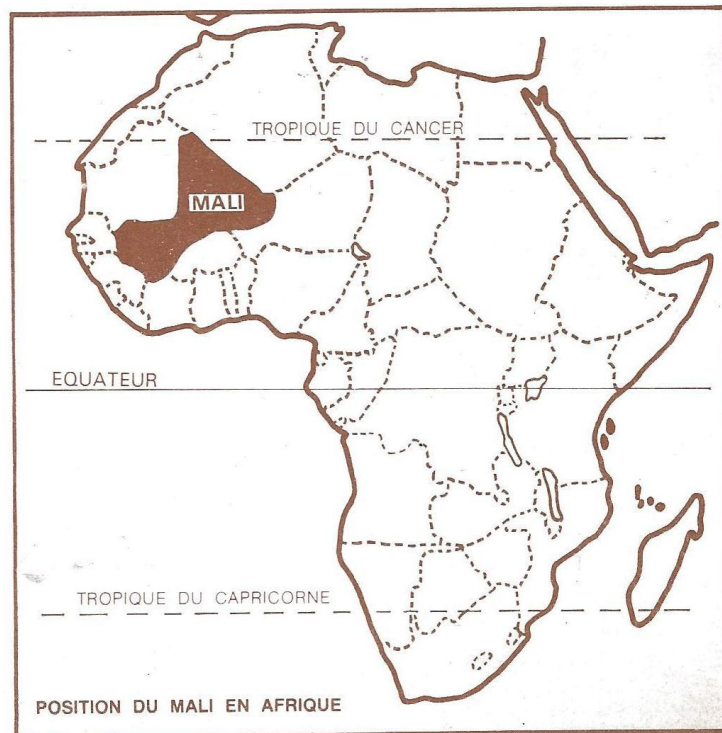


GEOGRAPHIE (12^{ème} ANNEE)

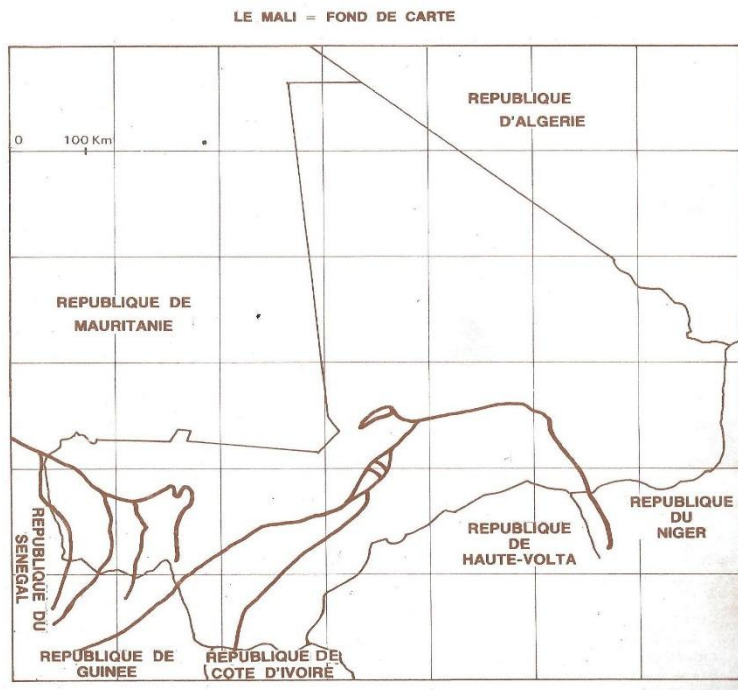
LE MALI :

I- Présentation :



Situé au centre de l'Ouest africain, le Mali, pays de la zone soudano-sahélienne se caractérise par :

- **SA GRANDE SUPERFICIE** : 1 240 000 km² ; occupée par une population de 20 000 000 habitants (2018).
- **SA CONTINENTALITE** : il n'a pas de débouchés sur la mer et se trouve encerclé par **sept Etats** : Algérie au Nord, Côte d'Ivoire et Guinée au Sud-ouest, Burkina et Niger à l'Est, République du Sénégal et Mauritanie à l'Ouest.
- **SA SITUATION GEOGRAPHIQUE** : elle lui permet d'avoir plus de trois régions climatiques complémentaires ; seule la région équatoriale lui fait défaut.



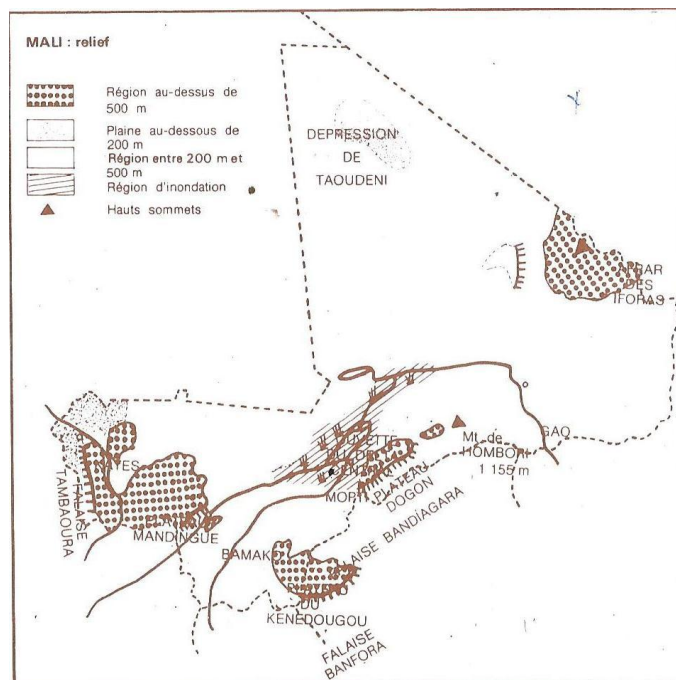
II- Relief :

Le relief est quasi-monotone. Les plaines et les plateaux reposent sur un soubassement granitique et métamorphique.

A- Les plaines :

Elles sont les plus nombreuses : la plaine du delta central du Niger, la plus importante est formée de terres alluviales argilo-sableuses très fertiles, mais quelquefois difficiles à travailler à cause du manque d'eau dans sa partie nord.

Les plaines du Seno et du Gourma, dans la boucle du Niger sont formées elles aussi de terres argilo-sableuses très fertiles.



La vallée du Niger qui s'étend sur 1 500 km de long est très privilégiée, elle constitue l'axe vital du pays.

B- Les plateaux :

- Au nord : l'Azaouad.

Il entoure la dépression de Taoudéni ; son altitude moyenne varie entre 300 et 400 m.

- A l'ouest ce sont les derniers contreforts du Fouta-Djalon qui disparaissent après Koulikoro ; ils portent le nom de plateaux mandingues dont le rebord occidental est la falaise de Tambaoura.
- A l'est la falaise de Bandiagara qui culmine à 1 155 m au mont Hombori.
- Au nord-est l'Adrar des Iforas culmine à 890 m au mont Ad Esseli.
- Au sud le plateau du Kéné Dougou atteint 765 m au mont Tagouara.

Ce relief n'oppose pas d'obstacles sérieux aux communications.

SUJET :

- 1) Situez le Mali.
- 2) Citez et étudiez les différentes formes du relief.

III- Climats et végétations :

Le Mali s'étend entre les 10^e et 25^e degrés de l'altitude nord, donc entièrement compris dans la zone intertropicale.

Cependant on peut distinguer plusieurs régions climatiques qui se caractérisent à partir de la quantité de pluies reçues annuellement.

A- Le climat soudanien :

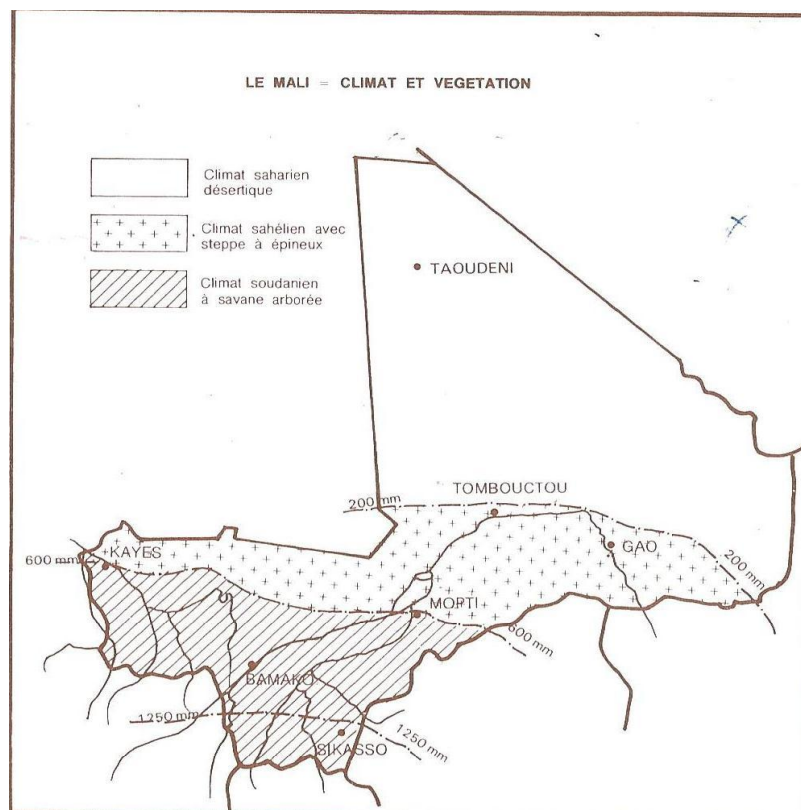
Il se situe au sud sur une ligne joignant **Kayes** et **Mopti**. Il se caractérise par la présence de deux saisons bien distinctes : une saison pluvieuse de sept à cinq mois et une saison sèche de plus en plus prolongée du sud vers le nord.

Pendant que Sikasso enregistre sept mois de pluies (**mai à décembre**), Mopti (à la limite nord du climat soudanien) n'enregistre que cinq mois (**juin à octobre**).

A Sikasso on recueille en moyenne 1 350 mm de pluie par an et Mopti a une moyenne de 540 mm. Dans les deux localités, les maxima se situent au mois d'**août**.

Les températures sont aussi variables suivant les latitudes. Les températures moyennes les plus élevées se rencontrent plus au nord : à Mopti les moyennes mensuelles élevées se situent en **avril** ($40^{\circ}3$) et au mois de mai ($40^{\circ}5$) tandis que Sikasso n'enregistre que (37° et 35°) pour les mêmes mois.

Les moyennes des températures mensuelles les plus basses se rencontrent surtout au nord à Mopti en décembre et janvier. On enregistre successivement ($23^{\circ}7$ et 24°) et à Sikasso pendant les mêmes mois on enregistre ($23^{\circ}5$ et 25°).



Dans ce climat soudanien nous rencontrons la forêt-galerie le long des cours d'eau, la savane arborée remplacée progressivement par la savane herbeuse au nord.

Quelques essences caractérisent ce paysage végétal, le **nééré**, le **karité**, le **baobab**, le **siri**, le **wolo**, le **guéni**, le **lingué**.

Les sols généralement latéritiques laissent apparaître quelquefois des cuirasses ferrugineuses pauvres les « **fouga** » ou « **bowé** » ; les sols limoneux sableux se rencontrent dans les vallées fluviales et dans les bas-fonds des plateaux.

B- Le climat sahélien :

Il se situe au nord de l'isohyète, **500 mm** au sud d'une ligne joignant **Tombouctou** à **Ras el Mas** ; ce climat se caractérise par la sécheresse qui dure de huit à neuf mois.

La durée des pluies dépassent rarement trois mois. La hauteur des pluies recueillies varie entre **600 et 250 mm**.

A **Gao** les mois les plus chauds sont mai et juin, avec des moyennes respectives de $35^{\circ}4$ et $36^{\circ}2$. Les mois les plus froids sont les mois de **décembre** et de **janvier** avec des moyennes de $24^{\circ}6$ et $26^{\circ}2$.

Le paysage végétal correspond à celui de la steppe avec arbustes épineux. Les essences caractéristiques sont le **rônier**, l'**acacia Faidherbia** ou « **balanzan** » et le **jujubier** ; les herbes à graminées comme le « **bourgou** » apparaissent surtout dans les régions inondées.

C- Le climat saharien :

Au nord de l'isohyète **200 mm** apparaît le Sahara. Le climat se caractérise par une sécheresse presque constante, la pluie est un évènement.

Elle tombe sous forme d'averses de quelques minutes puis s'arrête ; et on peut rester ainsi plusieurs années sans recevoir une seule goutte d'eau.

Les températures sont très élevées le jour ; à **Tessalit**, à l'ombre, on peut enregistrer 40° ; la nuit la température peut baisser jusqu'à 5° et même moins quelquefois.

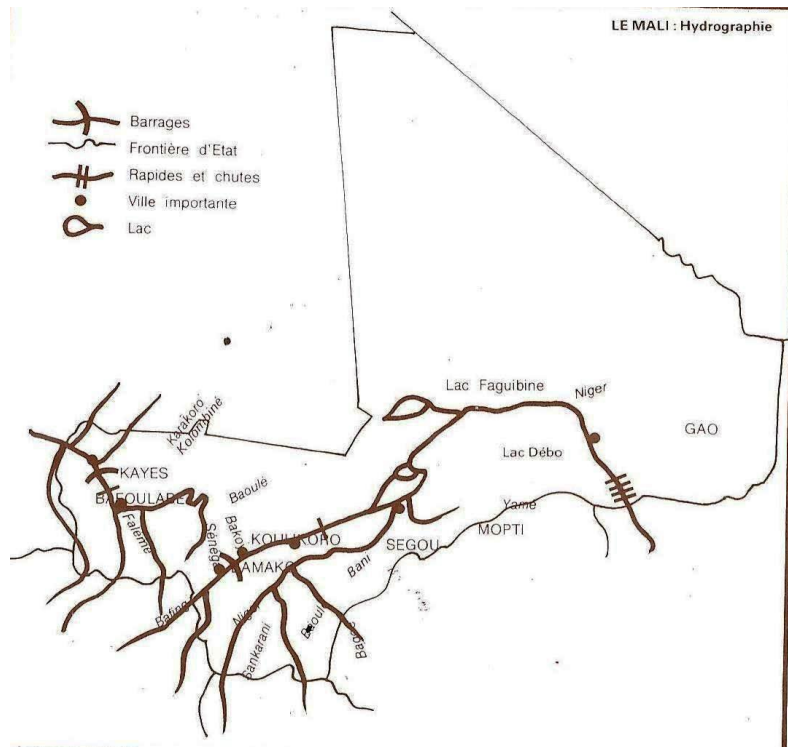
La végétation très rabougrie disparaît et cède la place à la roche nue et au sable.

Dans les **oasis** apparaissent les **palmiers-dattiers**. Ces oasis constituent les seuls endroits du désert sahariens où la végétation est luxuriante. Ces régions sont toutes influencées par des vents locaux de directions opposées : l'**harmattan** (nord-est-sud-ouest) et la **mousson** (sud-ouest-nord-est) de directions opposées, soufflent pendant des saisons différentes.

SUJET :

- 1) Situez et caractérisez les principales zones climatiques et végétales.
- 2) Etablissez la carte des climats.

IV- Hydrographie :



Le Mali est traversé par deux grands fleuves de l'Ouest-africain : le **Niger** et le **Sénégal** qui naissent en République de **Guinée**.

A- Le fleuve Niger : c'est le fleuve le plus important d'Afrique Occidentale avec ses **4 200 km**. Il prend sa source dans la dorsale guinéenne à la frontière du Libéria.

De sa source à son embouchure, le fleuve décrit une vaste courbe, traverse des plateaux, des cuvettes et se jette dans la mer par un vaste delta.

Dans son cours supérieur en Guinée, il reçoit comme affluents le **Milo** à droite et le **Tinkisso** à gauche.

Dans son cours moyen au Mali il n'a pas d'affluent de gauche, par contre à droite il reçoit le **Sankarani**, le **Bani**, l'affluent le plus important, et le **Yamé** venant du plateau Dogon.

Dans son cours inférieur au **Nigéria**, il n'a pas d'affluent important à droite ; par contre à gauche il reçoit : le **Sokoto**, le **Kaduna** et la **Benoué**.

Le cours du fleuve est coupé de chutes et de rapides qui gênent considérablement la navigation. Les principaux rapides et chutes sont formés des rapides de **Sotuba**, d'**Ansongo** et de **Labbezanga** (Mali), les chutes de **Boussa** (Nigeria).

Le cours supérieur

Le cours supérieur du fleuve Sénégal s'étend de la source jusqu'à la frontière du Mali avec la République du Sénégal. Dès sa naissance le fleuve appelé Bafing prend une direction Nord-est jusqu'à la frontière Mali-Guinée. Au Mali, il se dirige au nord-ouest en décrivant un arc de cercle. Dans son cours supérieur le fleuve reçoit ses principaux affluents : sur la rive droite, il reçoit à **Bafoulabé** le **Bakoye** grossi du **Baoulé** : après Kayes il reçoit deux autres affluents de droite : le **Kolombiné** et le **Karakoro**. Ce dernier sert de frontière entre le Mali et la Mauritanie. Sur la rive gauche le Sénégal reçoit la Falémé à la frontière du Mali et du Sénégal.

Ce cours supérieur traverse de nombreuses chutes dont les plus importantes sont : **Guina** et **Félou**, toutes deux situées entre Bafoulabé et Kayes.

Le cours moyen

Il s'étend de **Bakel** en République du Sénégal jusqu'à **Rosso** en République de **Mauritanie**. Dans son cours moyen le fleuve ne reçoit pas d'affluents importants. Il coule dans une plaine (la plaine sénégal-mauritanienne).

Le cours inférieur

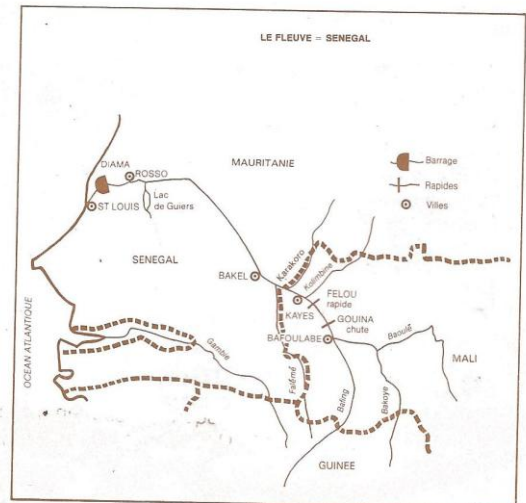
Il s'étend de Rosso à Saint-Louis. Dans ce cours le fleuve traverse une zone d'inondation où se sont formés de nombreux lacs : **Guiers** et **Kayar**. Il se jette dans l'Atlantique par un estuaire encombré de bancs de sable.

Le fleuve n'est navigable que dans ses cours moyen et inférieur ; pendant les hautes eaux, les petits bateaux remontent le cours du fleuve jusqu'à Kayes. Pendant les basses eaux, les chalands assurent la navigation de Saint-Louis à Podor.

Le régime est tropical. La montée et la basse des eaux sont liées au régime des pluies.

Un contraste existe entre le débit des hautes eaux et celui des basses eaux. Exemple : à Kayes le débit maximum des hautes eaux s'élève à **6 840 m³/s** au mois d'aout ; par contre la même station il se situe à **2.3m³/s** au mois de mai.

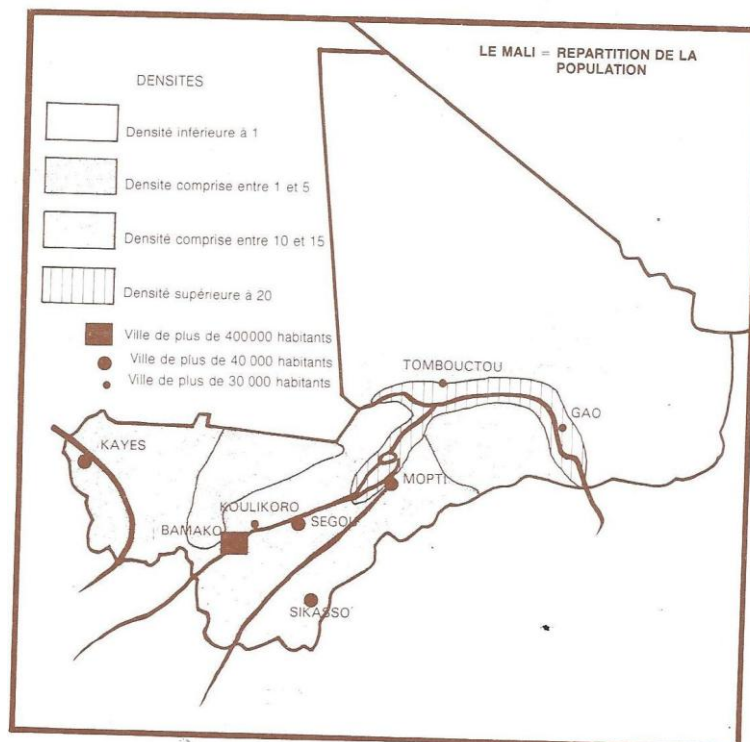
Les chutes bien qu'elles soient des obstacles pour la navigation s'apprêtent mieux aux installations de barrages hydro-électriques ; certaines comme Guina et Manantali font déjà l'objet de projets dans le cadre l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S).



V- Population :

A- Répartition :

Elle est en forte croissance et inégalement répartie. La population malienne est estimée à **20 000 000 habitants** (en 2018), pour une superficie de **1 240 000 km²**, avec une densité de **4,1 hab. au km²**, ce qui était inférieure à celles des pays limitrophes.

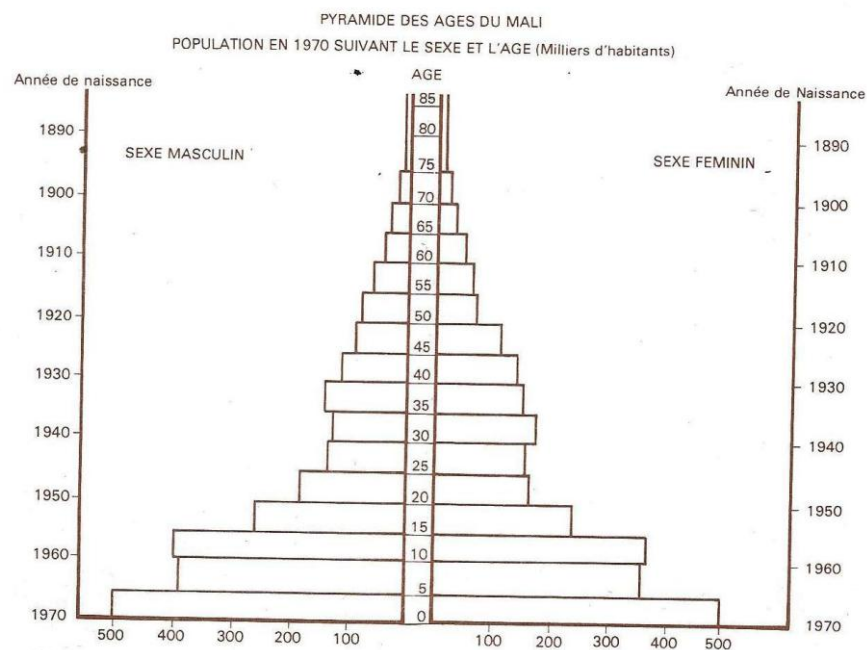


B- Croissance :

La démographie est galopante. Elle est en pleine croissance. Le taux de natalité **47,5 /00** moins le taux de mortalité **21,6/00** nous donne un taux de croissance naturelle de **2,6%** qui est l'un des plus élevés d'Afrique et du monde.

Régions	Superficie en km ²	Population (Estimation 1976)	Densité au km ²
Kayes	119 813	871 871	7,2
Bamako-Koulikoro	90 100	1 320 170	14,6
Sikasso	76 480	1 171 861	15,2
Ségou	56 127	984 613	17,5
Mopti	88 127	1 236 177	14
Gao-Tombouctou	808 870	723 633	0,8

La population du Mali est jeune et très inégalement répartie sur l'espace géographique. La pyramide des âges du pays est très élargie à la base, dénote de la jeunesse de cette population qui se présente comme suit :



- Les **0 à 14 ans** représentent **49%** de la population totale ;
- Les **15 à 54 ans** représentent **45,6 %** ;
- Les **55 ans et plus** représentent **5,4 %** de la population totale.

C- Composition :

Plusieurs ethnies composent cette population : les Bambara et les Malinkés. Les plus nombreux se rencontrent surtout au sud de la ligne Kayes-Ségou. Ils sont surtout des sédentaires : agriculteurs, commerçants.

D'autres ethnies telles que les Senoufos et les Miniankas se rencontrent dans la région de Sikasso, les Dogons dans les falaises de Bandiagara, sont des agriculteurs ou éleveurs, les Peuls dans les plaines du Macina et du Seno, les Sonraï dans la vallée de la boucle du Niger, les Touareg et les Arabes au Sahara, les Sarakollés au nord des régions de Kayes et de Koulikoro.

VI- Religion et langues :

Plus de 3 /4 des Maliens pratiquent l'islam qui est la religion dominante.

Le christianisme peu développé compte cependant quelques adeptes catholiques et protestants. Quelques rares noyaux animistes existent toujours.

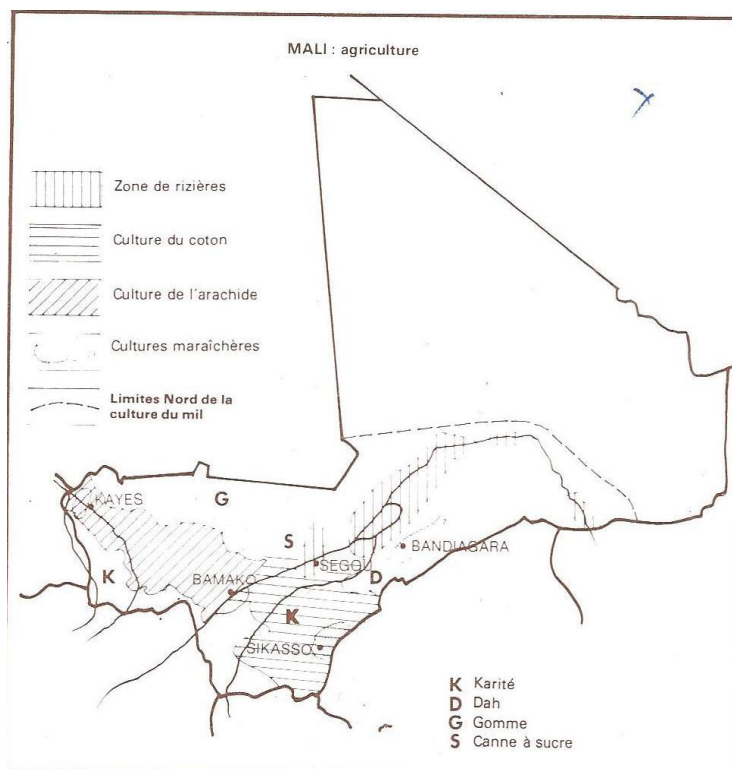
Les principales langues parlées au Mali sont le Bambara, le peul, le sonraï et la tamacheq.

Cependant une langue étrangère ; le français hérité de la colonisation est utilisé comme langue officielle.

VII- Economie :

Le Mali, de part sa position géographique, a une économie essentiellement agro-pastorale. L'industrialisation n'est qu'à ses débuts. Les sources d'énergie font défaut, le pays importe surtout des hydrocarbures. L'Etat dirige cette économie bien que l'on assiste depuis quelques années à la naissance d'entreprises privées à l'initiative des nationaux.

Le monde rural a reçu un encadrement coopératif sur lequel était fondé l'essentiel des actions de développement économique.



A- Agriculture :

L'agriculture et l'élevage constituent les piliers de l'économie du Mali. Ces deux activités occupent plus de **80%** de la population active. L'agriculture revêt un caractère dualiste, à côté d'une agriculture traditionnelle, basées sur les productions auto-consommées, se développe une agriculture moderne tournée vers l'exportation.

En se modernisant, elle encourage le système de l'agriculture intensive par l'emploi du fumier et des engrais chimiques, l'utilisation des machines (charrue, multicultureurs, tracteurs), des fongicides et insecticides et par la sélection des semences.

Les principales productions :

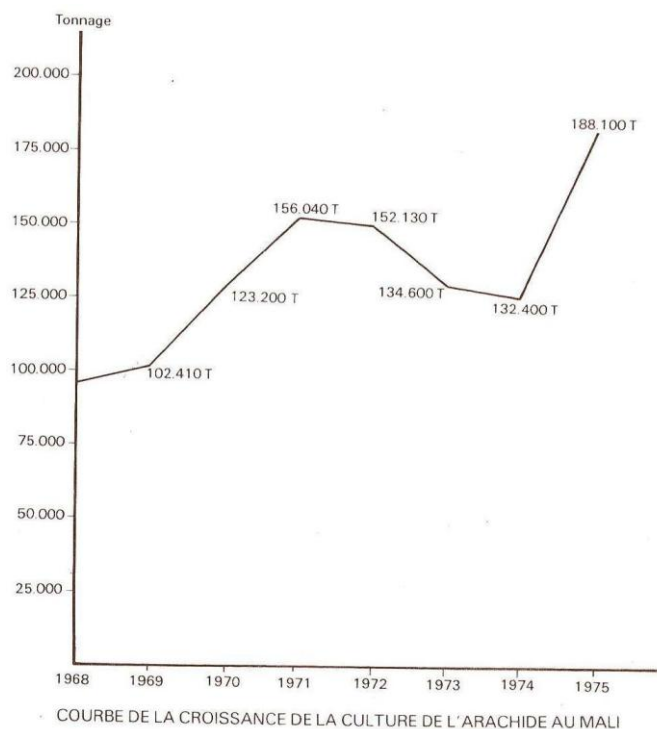
1- Les cultures vivrières :

Les céréales viennent en tête de la production agricole.

Le mil : est la première culture vivrière du pays et la base de l'alimentation de la population. La production moyenne annuelle avant **1960** était de **1 000 000 tonnes** (mil et sorgho). Cette production est tombée à **745 000 tonnes** en **1970** et à moins de **500 000 tonnes** durant la campagne **1972-1973** due aux conséquences de la sécheresse et aussi à l'abandon des cultures vivrières au profit des cultures industrielles.

Le riz : la production est passée durant la même période de **113 300 tonnes** à **88 500 tonnes**. Le Mali est devenu depuis **1969** un importateurs de produits céréaliers.

Les autres cultures, comme le maïs, le fonio, sont des cultures d'appoint. Les régions spécialisées pour la production céréalière sont Koulikoro, Ségou, Sikasso et Mopti.



Les tubercules : patates, manioc, Ignam sont surtout cultivées dans la région de Sikasso.

Les légumes : poivrons et haricots verts sont destinés à l'exportation, les tomates, les oignons, le gombo, la salade et autres cultures maraichères développées autour des villes sont vouées à la consommation locale.

Les fruits : les oranges, les bananes, les ananas sont récoltés à Sikasso au Ouassoulou et à Bougouni.

Les mangues se développent dans les régions de Ségou, Sikasso et Koulikoro.

2- Les cultures industrielles :

Le coton est la première culture industrielle au Mali. La zone cotonnière est celle couverte par la C.M.D.T. (Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles). Le coton se développe en culture sèche, il se contente seulement des eaux de pluie. La zone privilégiée s'étend au sud de l'axe routier **Bamako-Koutiala** qui est complétée par la zone de développement de **Fana**.

Koutiala fait figure de capitale malienne du coton. La production totale s'est chiffrée à **118 868 tonnes** de coton graine en **1975-1976**. Cette production est en croissance continue jusqu'à nos jours.

L'arachide elle est le second produit d'exportation au Mali après le coton. Elle n'est plus exportée brute mais transformée par les industries locales : huilerie de **Koulikoro (S.E.P.O.M.)** et celle de **Kita (S.E.P.A.M.A.)**. Cette dernière transforme l'arachide en huile brute.

A côté de la production traditionnelle pratiquée un peu partout dans la zone soudanienne, le gouvernement a créé **l'O.A.C.V.** (Opération Arachide et Cultures Vivrières). Cette opération couvre toute la première région (Kayes), une partie de la deuxième et de la quatrième région (Koulikoro et Ségou).

Kayes avec les centres de **Kita, Kéniéba, Bafoulabé**.

Koulikoro avec les centres de **Kolokani, Banamba**.

Ségou avec **Sarro, San et Tominian**.

La production arachidière au Mali était en production rapide de **1968 à 1975** elle a doublé et est passée de **90 600 tonnes à 188 100 tonnes**.

Cependant, on constate une diminution de la production de **1971** à nos jours.

Le dah : ou **Kéna** se développe surtout dans le cercle de **San**, sa production doit atteindre 2 500 tonnes pour pouvoir alimenter l'usine de deux millions de sacs à San. La campagne **1976-1977** a donné comme résultat **1 292 tonnes**. Les zones intéressées sont : San, **Yanfolila, Sikasso, Koutiala, Fana, Ségou, Bougouni**.

Le tabac : se développe dans la haute vallée du Niger. La production prévue est de **1 000 tonnes** pour alimenter la **S.O.N.A.T.A.M.** (Société Nationale des Tabacs et Allumettes du Mali) qui n'utilise pas plus de **600 tonnes**.

La canne à sucre : sa culture a remplacé celle du coton dans le delta central ; elle alimente les usines de sucre de Dougabougou et de Séribala.

Le thé : la culture du thé a été introduite au lendemain de l'indépendance. Il existe une seule plantation à **Farako**, près de Sikasso. Actuellement la production est en plein développement.

B- Elevage :

Le Mali est un pays à vocation agro-pastorale. L'élevage se pratique un peu partout ; mais les régions sahéliennes sont privilégiées.

Le Mali possédait avant la sécheresse de 1972 un cheptel important composé de :

- 3- 5 000 000 de bovins,
- 4- 12 000 000 d'ovins et de caprins,
- 5- 500 000 chevaux.

Cet élevage est extensif et se présente sous **trois formes** : **nomadisme** au Sahara, **transhumance** au Sahel et **sédentarisme** au Sud.

L'Etat intervient dans ce secteur en créant des centres de recherche zootechniques dont le but est d'améliorer la qualité du cheptel en viande et en lait, dans les centres de **Sotuba** à Bamako, **Niono** dans la région de Ségou et **Madina Diasa** dans le cercle de Yanfolila.

C- La pêche :

Elle est pratiquée dans tous les fleuves qui traversent le Mali. Le fleuve Niger et le fleuve Sénégal.

Cette activité procure 125 000 de poissons dont 30 000 sont consommées à l'état frais ; une partie est congelée, fumée ou séchée dans la conserverie de poisson installée à Mopti (**Opération Pêche**) le reste est transformé en fumé séché par la méthode traditionnelle.

D- Industrie :

Le secteur industriel au Mali n'occupe qu'une encore place réduite dans l'économie. Malgré la croissance rapide de cette activité dans l'économie nationale (**4% en 1960 et 7% en 1972**) elle reste encore insuffisante et basée essentiellement sur la transformation des produits locaux.

En 1964 de nombreuses réalisations ont vu le jour dans le cadre de l'exécution du premier Plan quinquennal et grâce à l'assistance des pays étrangers.

Les plus importantes étaient la CO.MA.TEXT. (Compagnie Malienne des Textiles) de Ségou, la Cimenterie de Diamou mise en service depuis 1970, la SONATAM et la Sucrierie de Dougabougou

En 1970, on comptait trente entreprises industrielles au Mali. Etatiques au départ, les industries se sont heurtées à des problèmes. En attendant que la réorganisation des sociétés porte ses fruits, le gouvernement a décidé une relance du secteur industriel en encourageant l'initiative privée.

1- Les sources d'énergie :

Les industries pour fonctionner ont besoin de d'énergie. Le Mali ne produit ni charbon ni pétrole. Il importe tout pour sa consommation. La principale source d'énergie produite dans le pays est l'électricité d'origine hydraulique.

Trois barrages font fonctionner des centrales.

- Le barrage de Sotuba sur le fleuve Niger.
- Le barrage de Félou sur la fleuve Sénégal.
- Le barrage de Sélingué sur la Sankarani.

Le reste de l'énergie est produit par des centrales thermiques fonctionnant à partir des hydrocarbures importés.

2- Les ressources minières :

Le sous-sol malien est encore sous-exploité, cependant le pays présente d'énormes possibilités minières ; des indices de gisements de minerais exploitables ont été découverts un peu partout dans le pays.

- LE SEL GEMME de Taoudenni est exploité depuis le Moyen-Age ; des caravanes de chameaux relient Taoudenni à Tombouctou deux fois par an.
- L'OR est aussi exploité depuis très longtemps, deux régions avaient constitué la ceinture dorée de l'Empire du Mali :
 - **Bambouk** dans la région traversée par la Falémé, c'est la région de **Kéniéba** ;
 - Le **Bouré** dans la région de **Kalana**, et qui continue jusqu'en Guinée à Siguiri.
- LE CALCAIRE exploité industriellement dans la première région (Kayes), il entre dans la fabrication du ciment à l'usine de **Diamou**.
- LE MARBRE ET LE GRANIT sont exploités dans la première région de **Sélinkégni**.
 - Dans la première région : des découvertes concernant les gisements de bauxite, de fer, de cuivre et d'or ;
 - Dans la deuxième région, ce sont le fer, la bauxite, le granit, l'or ;
 - Dans la troisième région : l'or, le lithium ;
 - Dans les sixième et septième régions : l'uranium, le manganèse, le cuivre, les phosphates.

Quant au pétrole, il fait l'objet de recherches à partir d'indices sérieux.

3- Les industries alimentaires :

Elles constituent la branche industrielle la plus importante avec plus de douze entreprises, en dehors de huit rizeries, trois fabriques de boisson gazeuses et de glace, d'une confiserie.

Les plus importantes sont :

- L'abattoir frigorifique de Bamako dont la capacité est de **10 000 tonnes** de viande ;
- L'union laitière (Mali-lait) ;
- La Société de Conserves Alimentaires du Mali (SOCAM).
- La Sucrierie de Dougabougou ;
- L'Usine thé de Farako ;
- La Société d'Exploitation des Produits Oléagineux du Mali (SEPOM) ;
- La SONATAM ;
- La Société d'Exploitation des Produits Arachidiers du Mali (SEPAMA) ;

4- Les industries des matériaux de construction :

Cette branche de l'industrie a été la plus touchée par le marasme économique et sa réorganisation est en cours ; ses principales installations sont les suivantes :

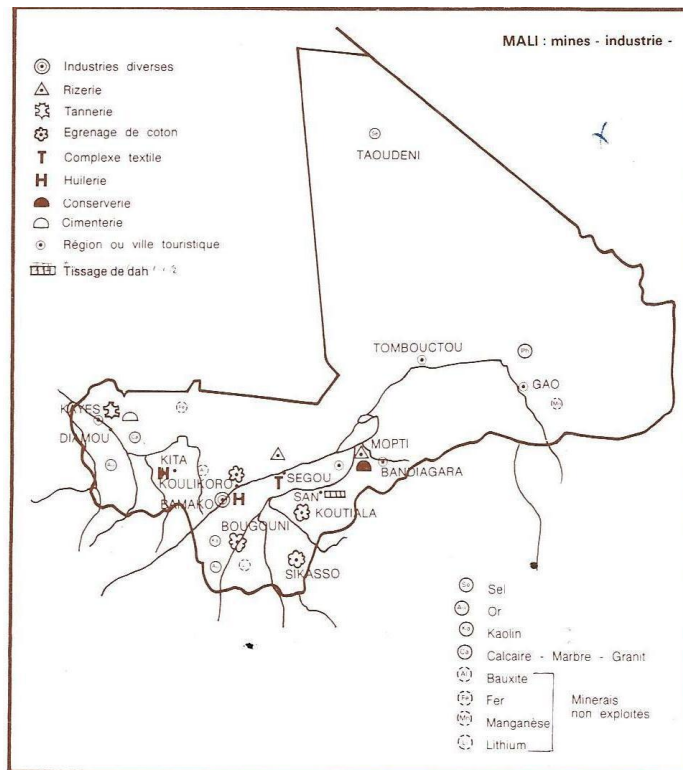
- LA SEBRIMA.
- LA SONETRA.
- LA SOCIMA.

5- Les industries textiles :

Après l'industrie alimentaire, l'industrie textile occupe le second rang dans le domaine des activités industrielles.

En dehors de huit usines d'égrenage de coton de la C.M.D.T., d'une capacité totale de 1 000 tonnes, l'industrie textile est représentée par deux usines :

- LA COMATEX.
 - L'ITEMA.
-
- IMACY, SOCOTRAM et les usines de fabrication de vinaigre, d'eau de javel, de pâtes alimentaires, de sacherie, financées par des nationaux maliens.



6- Les autres industries :

En plus des grandes unités industrielles, se développent de nombreux ateliers de montage et de constructions métalliques, de réparations et de petites unités de transformations dont les principales se localisent dans la zone industrielle de **Korofina** à Bamako et dans les autres régions.

Ce sont :

- ENAM ;
- Métal –Soudan ;
- La SMECMA ;
- Mali-Industries.

E- Le Commerce extérieur et les transports

1- Le commerce extérieur :

Le commerce extérieur malien est basé sur l'exportation des produits agricoles et industriels et l'importation des produits vivriers, des hydrocarbures, des biens d'équipement.

- **LES EXPORTATIONS** : elles intéressent les produits agricoles : l'arachide, le coton, les fruits et les légumes auxquels s'ajoutent les produits de l'élevage, de la pêche et de la cueillette, les animaux sur pied, la viande, les peaux, les poissons séchés, le beurre de karité, la gomme arabique et de nos jours, l'or.
- **LES IMPORTATIONS** : elles portent sur les hydrocarbures, les produits alimentaires (lait, café, sucre, boissons, farine).

Le matériel d'équipement : machines, automobiles, cyclomoteurs, appareils électriques, produits pharmaceutiques, tissus, sels.

La balance commerciale accuse un déficit très important, de taux de couverture des importations par les exportations varie entre **50 et 90 %**.

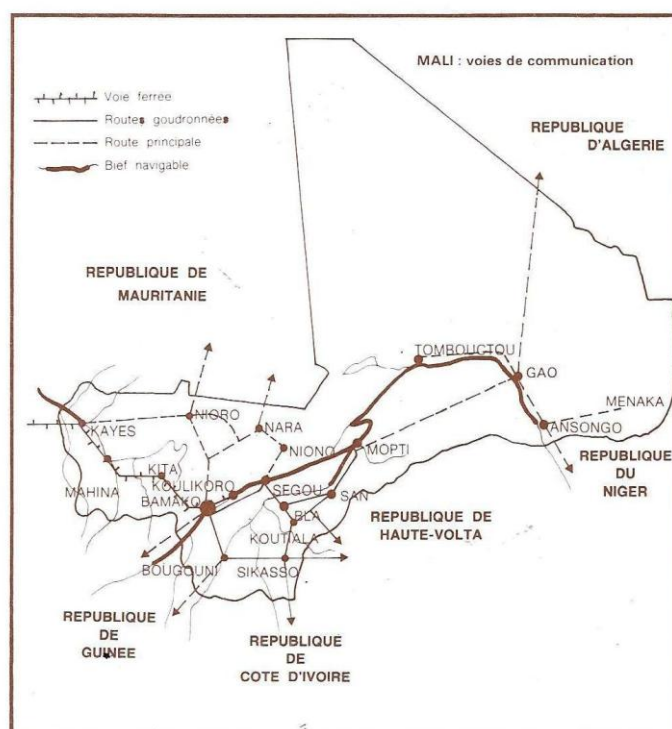
En 1969, ce taux était de **29%** ; en 1970 il atteint **44%**.

Le Mali importe plus qu'il n'exporte en valeur. Ces importations reviennent encore plus cher avec les difficultés des transports.

F- Les voies de communication :

Les transports sont difficiles au Mali à cause de la continentalité.

- **LES ROUTES** représentent **13 000 km** dont **2 770 km** bitumées ; **7 500 km** de routes sont praticables en permanence. Ces routes se localisent surtout au sud-est de la ligne Bamako-Ségou-Mopti.



- **LES VOIES NAVIGABLES** : les fleuves maliens sont navigables :

Le Niger permet la navigation par de petits bateaux de Koulikoro à **Ansongo** et de Bamako à **Kouroussa** pendant la période des hautes eaux.

Le Sénégal n'est navigable qu'à partir de Kayes par de petits bateaux jusqu'à l'embouchure.

Le Mali possède au total un réseau navigable de **1 700 km** dont **100 km** sur le fleuve Sénégal.

- **LA VOIE FERREE** : longue de **642 km**, elle s'étend de Koulikoro à **Kidira** et est l'unique voie ferrée reliant le pays à l'extérieur (le port de Dakar).

- **LE RESEAU AERIEN** : il complète la route et la voie navigable. Dix aérodromes desservent le pays, la plupart se situent au nord. Bamako, la capitale, possède un aérodrome international de classe « **A** » : **Bamako-Senou**.

G- Les transports :

Le transport au Mali est assuré par des compagnies nationales et par des compagnies privées.

La majeure partie des transports était assurée par des compagnies nationales :

- **La CO.MA.NAV.** : ou Compagnie Malienne de Navigation Fluviale.
- **La C.M.T.R.** : ou Compagnie Malienne de Transport Routier.
- **TRANSIMPORT** : Transports pour l'Importation et l'Exportation.
- **SOMATRA** : Société Malienne des Transports.